



STAGE DE NUMISMATIQUE ROMAINE

INSCRIPTION

Veillez adresser à Laurent Popovitch
(laurent.popovitch@u-bourgogne.fr)
avant le 30 avril 2019 :

- votre CV
- une copie de votre carte d'étudiant/e ou de votre rattachement institutionnel pour les salariés
- une courte lettre de motivation

Après examen de votre dossier, nous vous ferons savoir dans les meilleurs délais si votre candidature est retenue, afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions.

Pour les salariés, nous vous demanderons alors d'envoyer le chèque d'inscription qui ne sera encaissé qu'à la fin du stage.

Dans le cadre de la réorganisation du Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Besançon et dans le cadre du projet I-site *Sequania: Territorial identity and patrimonial dynamics*, nous vous proposons un stage autour des monnaies romaines conservées au Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Besançon. Elles n'ont jamais été classées, ni identifiées, ce qui représente une opportunité d'apprendre à étudier des monnaies, de compléter ou de raviver une formation déjà ancienne. La collection est composée de 712 monnaies romaines (de la République à l'Antiquité tardive).

Le stage commencera par une formation théorique de deux demi-journées : cours d'histoire du monnayage romain, d'épigraphie numismatique, de présentation muséologique de la collection, d'apprentissage des publications de référence. La semaine sera ensuite consacrée à la pratique d'identification : prise de mesures, lecture, classement, utilisation des ouvrages de références, mise en fiche et photographie.

L'objectif de ce stage est donc d'apprendre à identifier et à inventorier des monnaies romaines, à comprendre aussi les modalités de conservation du mobilier numismatique.

MODALITÉS PRATIQUES

Dates : du 3 au 7 juin 2019 inclus.
Le stage débutera le lundi par un déjeuner en commun.

Lieu : Centre archéologique européen de Bibracte, 58370 Glux-en-Glenne.

Public : Les étudiants de master et doctorat, les personnels INRAP et des Musées (12 places).

Inscription : 120 euros pour les salariés (ce qui comprend les nuits, les petits-déjeuners et diners, les déjeuners sont pris en charge dans le cadre du stage), gratuité pour les étudiants (hébergement et nourriture pris en charge).

Les déplacements sont à la charge des stagiaires.

Responsable et intervenants :
L. Popovitch (MCF U. Bourgogne)

B. Amiri (MCF U. Franche-Comté)
J. Cosnuau (Conserv. Mus. Besançon)
F. Potier (Doctorant U. Fr.-Comté)